

Comment protéger efficacement son conjoint sur le plan juridique ET financier ?

Protection du conjoint survivant : préserver son niveau de vie et transmettre sereinement

MAÎTRE JACQUES DE BERTRAND PIBRAC

Notaire — Chambre interdépartementale
des Notaires d'Atlantique Poitou

THIBAUT BOUILLONNEC

Conseiller en Gestion de Patrimoine
Gan Patrimoine



Un même événement, trois questions essentielles

LE CONSTAT

- **Qui hérite** de mon patrimoine ?
- **Comment payer** les droits et les frais liés au décès ?
- **Comment le conjoint** va-t-il vivre demain, au quotidien ?

LES VOCATIONS SUCCESSORALES

- L'impact des **régimes matrimoniaux**

RÉPARTITION DES RÔLES



LE NOTAIRE

- Protège les droits du conjoint
- Organise la transmission



LE CGP

- Protège les revenus
- Protège le niveau de vie
- Apporte la liquidité nécessaire

“Avoir des droits sur un patrimoine est une chose. Pouvoir vivre sereinement grâce à ce patrimoine en est une autre.”

PARTIE 1

Le conjoint survivant : quels droits et quelles protections juridiques ?

INTERVENTION DE Me DE BERTRAND PIBRAC, NOTAIRE



Les droits du conjoint diffèrent selon votre statut



CONCUBINAGE

Juridiquement on parle de «concubain»

Principe : Considéré comme un tiers étranger à la succession : aucun droit légal, et une fiscalité pouvant atteindre 60 %.

l'Aménagement : le testament

“ Le conjoint doit être protégé juridiquement avant même de parler d'argent. ”



Les droits du conjoint diffèrent selon votre statut



PACS

Juridiquement on parle de «partenaire»

Principe : Civilement n'est pas appelé à la succession du partenaire mais fiscalement est exonéré de toute fiscalité.

Exception : Seul un testament permet de lui transmettre des biens.

“Le conjoint doit être protégé juridiquement avant même de parler d'argent.”



Les droits du conjoint diffèrent selon votre statut



MARIAGE

Juridiquement on parle de «conjoint»

Principe : héritier réservataire : au choix, un quart en pleine propriété ou la totalité en usufruit sur les biens du défunt.

Exonération totale de fiscalité.

A distinguer en fonction des situations suivantes :

- Enfant(s) issus du couple
- Enfant(s) d'une précédente union
- Pas d'enfant.

“ Le conjoint doit être protégé juridiquement avant même de parler d'argent. ”



Les droits du conjoint diffèrent selon votre statut



MARIAGE

Le renforcement de la protection du CS :

- La Donation au Dernier Vivant «DDV»
- La Communauté Universelle.

“ Le conjoint doit être protégé juridiquement avant même de parler d'argent. ”



Les droits du conjoint diffèrent selon votre statut



MARIAGE : Cas pratique

Cas : un couple marié avec 2 enfants (communs). Au décès du mari le conjoint survivant choisira l'option 100% en Usufruit. Quel est l'incidence de la DDV ?

- Sans DDV
- Avec DDV

“ Le conjoint doit être protégé juridiquement avant même de parler d'argent. ”

PARTIE 2

Comment maintenir le niveau de vie du conjoint survivant ?

*Une fois les droits sécurisés, reste une question essentielle :
aura-t-il suffisamment de revenus pour vivre ?*

INTERVENTION DE THIBAUT BOUILLONNEC, CGP



Pour les couples mariés : la pension de réversion

- **Fonctionnement** — une partie de la retraite du conjoint décédé est reversée au conjoint survivant.
- **Conditions du régime général des salariés :**
 - Réversion de 54% des droits du défunt.
 - Le demandeur doit avoir au moins 55 ans au jour de la demande.
 - Vos ressources annuelles brutes doivent être inférieures aux montants suivants (biens propres à l'exclusions des ressources issues du défunt) :
 - 25 001,60 € si vous vivez seul
 - 40 002,56 € si vous vivez en couple.
 - Au prorata temporis si le défunt s'est marié plusieurs fois.

“La pension de réversion complète les revenus du conjoint, elle ne les remplace jamais entièrement.”



Pour les couples mariés : la pension de réversion

➤ Conditions du régime complémentaire des salariés :

- Réversion de 60% des droits du défunt.
- Le demandeur doit avoir au moins 55 ans au jour de la demande.
- Ne pas être remarié.
- Aucune condition de ressources

Pour en savoir plus sur tous les régimes et exceptions...

<https://www.info-retraite.fr/portail-info/sites/PortailInformationnel/home/mes-droits-a-la-retraite/ma-vie-personnelle-1/famille/pension-de-reversion-1.html>

“La pension de réversion complète les revenus du conjoint, elle ne les remplace jamais entièrement.”



Le contrat de prévoyance

Hors mariage, aucune pension de réversion n'est possible : le contrat de prévoyance devient l'unique outil pour remplacer le revenu perdu.



Rente pour le conjoint

Un revenu régulier versé au conjoint survivant, pour compenser la perte de revenu du défunt.



Rente éducation

Un capital ou une rente dédiés aux enfants, jusqu'à la fin de leurs études.



Capital de sécurité

Une somme versée rapidement pour faire face aux premières dépenses, sans délai de succession.

“ Le patrimoine ne remplace pas toujours les revenus. ”



Le temps de la succession n'est pas celui de la vie quotidienne

1

Le décès

Les comptes bancaires du défunt — et souvent les comptes joints — sont bloqués dès la déclaration du décès à la banque.

2

Plusieurs mois

Le règlement d'une succession prend du temps (délais légal de 6 mois) : inventaire, évaluation des biens, acte de notoriété et paiement de la fiscalité...

3

Pendant ce temps...

Les charges du foyer continuent : loyer ou crédit, factures, frais courants du conjoint survivant.

“Le conjoint doit pouvoir vivre normalement pendant que la succession suit son cours.”



Obsèques : ne pas laisser la famille dans l'urgence

- **Un coût immédiat** — les obsèques représentent en moyenne plusieurs milliers d'euros, à régler immédiatement si non anticipé.
- **Des comptes bloqués** — la famille doit parfois avancer ces frais avant même le déblocage d'une partie des avoirs.
- **Une solution simple** — un contrat obsèques ou un capital dédié permet un règlement rapide, sans avance de fonds pour les proches qui n'en n'ont pas forcément les moyens.



BON À SAVOIR

Certains contrats acceptent de débloquer, sur présentation de la facture, une somme dédiée aux obsèques mêmes s'ils ne sont pas membre de la famille ou héritiers — dérogation au réglementaire.

“Anticiper les obsèques, c'est épargner une épreuve financière à une épreuve déjà difficile.”



Payer les droits de succession sans vendre dans l'urgence

L'assurance décès temporaire : un capital versé rapidement, hors succession

- Créer immédiatement de la liquidité disponible pour le conjoint
- Payer d'éventuels frais d'obsèques, droits de succession sans attendre le déblocage des avoirs ou transmettre un capital
- Rembourser des dettes non couverte par une assurance emprunteur ou constituer une trésorerie de confort

“Au moment du décès, la trésorerie est souvent plus importante que le patrimoine.”



L'assurance emprunteur : protéger le toit du conjoint

- **Protection du logement** — en cas de décès, l'assurance solde tout ou partie du crédit immobilier restant (résidence principale ou locative).
- **Un effet à anticiper** — supprimer ou réduire la dette augmente d'autant l'actif net successoral, et donc potentiellement les droits de succession.



Au sort des **crédits professionnels** assurés par une assurance emprunteur qui constituent une «rémunération» **exceptionnelle fiscalisés** pour les dettes professionnelles (LMNP, LMP, SCI à l'IS, SCI à l'IR, etc...).

“Supprimer une dette protège le logement, mais peut aussi accroître les droits à payer : les deux se pensent ensemble.”



L'immobilier : une richesse, pas toujours une liquidité



Indivision

L'accord de tous les nus-propriétaires est nécessaire pour vendre un bien démembré.



Nature des donations

Nue-Propriété ou pleine propriété : le choix modifie directement les droits du conjoint survivant en cas de revente du bien.



Charges à supporter

Entretien, travaux, fiscalité, gestion locative... un manque de liquidité immédiate disponible.



La pierre-papier : un immobilier sans les contraintes



Des revenus réguliers

Des loyers versés périodiquement, sans gestion locative directe.



Une diversification

La mutualisation sur de nombreux biens et locataires réduit le risque.



Une absence de gestion

Pas de travaux, pas de locataires, pas d'indivision à organiser.

“L'immobilier est souvent une excellente réserve de valeur, mais pas toujours une source immédiate de sécurité financière.”



L'assurance-vie : l'outil central de protection du conjoint



Liquidité

Un capital disponible rapidement, sans attendre le règlement de la succession.



Disponibilité

Des bénéficiaires librement choisis, modifiables à tout moment.



Transmission rapide

Hors succession, hors indivision : les capitaux sont versés directement.



Fiscalité favorable

Des abattements spécifiques, y compris pour les versements après 70 ans.

“ Qui apporte la sécurité immédiate au conjoint survivant, le temps que la succession se règle ? ”



La clause bénéficiaire démembrée : protéger sans opposer



USUFRUIT → LE CONJOINT

Disponibilité immédiate des capitaux pour vivre et faire face aux besoins du quotidien.

+



NUE-PROPRIÉTÉ → LES ENFANTS

Leurs droits sont préservés et la transmission finale organisée dès aujourd'hui.

“L'assurance-vie permet de protéger le conjoint sans désavantager les enfants.”



Le contrat de capitalisation : le grand méconnu

- Une fiscalité proche de celle de l'assurance-vie
- Peut faire l'objet d'une donation par acte notarié
- Un véhicule pour les donations inter-génération
- Adapté aux opérations de démembrement

À la différence de l'assurance-vie, il n'ouvre pas droit à un abattement spécifique au décès.

CAPITALISATION vs ASSURANCE-VIE

Rachetable	Oui
Transmissible par donation	Oui
Entre dans la succession	Oui, valeur nominale
Abattement bénéficiaire	Non

Contrairement à l'assurance-vie, le contrat de capitalisation peut être donné de votre vivant.



Trois situations où il change la donne



Transformer l'immobilier

Après la vente d'un bien locatif, réinvestir le produit sur un support financier sans contrainte de gestion.



Remploier une vente démembrée

Reconstituer la même structure usufruit / nue-propriété après la vente d'un actif immobilier démembré pour préserver les droits de chacun.



Compléter l'assurance-vie

Prendre le relais quand les abattements de l'assurance-vie sont déjà utilisés.

“Le contrat de capitalisation est souvent un excellent complément de l'assurance-vie dans les patrimoines importants.”



Les 5 piliers de la protection du conjoint

1

Sécuriser juridiquement les droits du conjoint

2

Maintenir des revenus en lien avec son train de vie

3

Prévoir les besoins immédiats de trésorerie

4

Organiser intelligemment l'immobilier

5

Utiliser les enveloppes de transmission adaptées

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Notre rôle est de faire en sorte que vos volontés soient juridiquement respectées.

MAÎTRE JACQUES DE BERTRAND PIBRAC

Notaire



Notre rôle est de faire en sorte que votre conjoint puisse continuer à vivre sereinement grâce aux moyens financiers que vous aurez organisés.

THIBAUT BOUILLONNEC

Conseiller en Gestion de Patrimoine — Gan Patrimoine

ET POUR VOUS, CONCRÈTEMENT ?

Un bilan patrimonial personnalisé et sans engagement pour faire le point sur la protection de votre conjoint.

MAÎTRE JACQUES DE BERTRAND PIBRAC

Notaire — Chambre interdépartementale
Atlantique Poitou

05 46 99 00 58

jacques.de-bertrand-pibrac
@17052.notaires.fr

THIBAUT BOUILLONNEC

Conseiller en Gestion de Patrimoine — Gan
Patrimoine

06 51 47 35 69

thibaut.bouillonnet
@mandataires.ganpatrimoine.fr

PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR VOTRE BILAN PATRIMONIAL OFFERT →